



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 47457

Texte de la question

M. Eric Duboc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences de l'application de la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles et en particulier des concours d'admission à ces établissements. La mise en place d'une banque de notes pour la filière physique et technologie destinée à diminuer les coûts et à régler les problèmes de calendrier se traduit en fait par une augmentation considérable des frais d'inscription puisque les élèves et leurs parents devront désormais déboursier une somme supérieure à 12 000 francs pour cette opération. Pour les concours 1996, la dépense était de l'ordre de 2 000 francs pour un nombre de places équivalent. Inévitablement, l'investissement exige conduira les étudiants à renoncer à certains concours introduisant ainsi une sélection par l'argent, incompatible avec les principes qui fondent l'école républicaine. Pour mettre fin à une situation source d'une grave injustice, il lui demande donc de bien vouloir étudier très rapidement une réduction des coûts d'inscription aux concours de la session 1997 afin de rétablir l'égalité des chances entre les candidats aux grandes écoles.

Données clés

Auteur : [M. Duboc Éric](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47457

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 335